



PAR COURRIEL

Le 24 février 2021

V/Réf. : Le nombre de professionnels embauchés depuis mars 2020 par corps d'emploi  
N/Réf. : 21-054552-001

**Objet : Demande d'accès à des documents**

Monsieur,

Nous avons traité votre demande d'accès à des documents du 10 février 2021 conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) [ci-après désignée la « Loi sur l'accès »].

Plus particulièrement, nous comprenons de votre demande que vous désirez obtenir le nombre de professionnels visés par votre accréditation syndicale, embauchés par Revenu Québec, depuis mars 2020 jusqu'au 10 février 2021, date de votre demande d'accès, en ventilant les données pour chaque corps d'emploi concerné.

En réponse à votre demande, nous avons obtenu les informations accessibles, lesquelles ont été colligées dans le tableau que vous trouverez joint à cet envoi.

Conformément aux articles 51 et 101 de la Loi sur l'accès, vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (articles 135 et suivants), faire une demande de révision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours qui suivent la date de la présente. À cet effet, nous joignons à notre envoi le document intitulé *Avis de recours*.

... 2

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements confidentiels,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Normand Boucher". The signature is fluid and cursive, with a large initial "N" and "B".

M<sup>e</sup> Normand Boucher, avocat, D.D.N., M.A.

p. j.